

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, Madame la Présidente, chers gouverneurs,

La Pologne reste **pleinement engagée** à soutenir l'Ukraine, aujourd'hui, tant que durera la guerre, mais aussi à l'avenir. La contribution de la BERD a été jusqu'à présent **indispensable** : elle a permis de soutenir l'économie réelle et les services essentiels, de renforcer la sécurité énergétique et les infrastructures, et d'appuyer les entreprises et le commerce dans un contexte d'incertitude extrême, de violence et de destruction.

Nous espérons pour l'avenir de voir s'amorcer une phase de **relance et de reconstruction** dès que les conditions le permettront. Nous attendons de la BERD qu'elle reste un **pilier central** des efforts déployés en ce sens, en mobilisant des capitaux privés, en combinant investissements et action en matière de politiques publiques, et en contribuant à transformer la résilience en **prospérité à long terme**. La Pologne se tient prête à soutenir ces actions, et nous estimons important que les entreprises de notre région, notamment les **sociétés polonaises**, puissent accéder à des financements adéquats et à des **outils d'atténuation des risques** afin de participer à la reconstruction de l'Ukraine aux côtés de partenaires internationaux.

Dans le même temps, il convient de se prononcer clairement au sujet du **groupe plus large de pays touchés par les répercussions de ce conflit**. L'invasion russe a entraîné une augmentation des **primes de risque**, perturbé les chaînes d'approvisionnement et restreint le financement bien au-delà des frontières ukrainiennes, en particulier pour les investissements nécessitant des **horizons à plus long terme** et une **plus grande tolérance au risque**. Face à cette situation, la Banque a pris des mesures constructives, en maintenant des **niveaux d'investissement plus élevés** dans de nombreux pays touchés, alors même que les investisseurs privés se montraient plus prudents.

Il ne s'agit pas d'opposer différentes priorités, mais de maintenir **l'élan de la transition** dans un environnement marqué par une plus grande aversion au risque. Même dans les économies qui ont réalisé des progrès considérables dans leur transition, d'importantes lacunes subsistent, notamment en matière de compétitivité, d'innovation, de gouvernance, de sécurité énergétique et d'accès à des capitaux **à long terme disposés à supporter un niveau de risque élevé**. Dans ces circonstances, la BERD continue d'apporter **une forte complémentarité**, en particulier dans le cadre de projets pour lesquels le marché n'est plus disposé à fournir des financements à des conditions raisonnables. Cela

est particulièrement vrai pour les instruments à plus haut risque, tels que les prises de participation, le capital-investissement, les mécanismes de partage des risques et les investissements complexes liés à la transition énergétique, dont le financement est devenu encore plus difficile depuis l'invasion.

Une **approche équilibrée et pragmatique** s'impose donc : il convient de maintenir et, lorsque la situation le justifie, d'augmenter de manière sélective les investissements de la BERD dans les pays touchés par des conflits, en recourant à des instruments qui **attirent les capitaux privés** même dans des conditions difficiles, tout en restant fermement attachés à une **gestion bancaire saine** et au **mandat de transition** de la Banque. La poursuite des activités dans les économies plus avancées **ne détourne pas les ressources**. Au contraire, elle renforce la **résilience financière** de la Banque et sa capacité à opérer dans des **environnements à plus haut risque**, tout en gardant **l'Ukraine fermement au centre de son action**.

Enfin, la concrétisation de ces ambitions communes repose sur une **forte unité et une crédibilité solide des actionnaires**. La large adhésion à la récente augmentation de capital envoie un **signal important**, et l'octroi d'un délai supplémentaire pour les souscriptions restantes renforcerait davantage la participation inclusive à la mission de la Banque.

À l'approche de la prochaine Conférence sur le redressement de l'Ukraine qui se tiendra à Gdańsk en juin 2026, la Pologne s'engage à renforcer davantage la coordination internationale et à mobiliser le soutien en faveur de la reconstruction de l'Ukraine. Nous considérons qu'il s'agit là d'une responsabilité commune et d'une occasion de bâtir une Ukraine moderne, résiliente et pleinement européenne.

En conclusion, la BERD doit continuer à agir avec détermination pour soutenir l'Ukraine aujourd'hui, préparer le terrain en vue de son redressement à l'avenir et renforcer la résilience de l'ensemble de la région.

Je vous remercie.